



## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2018-01

La soussignée donne avis public qu'il y aura séance régulière du Conseil municipal **le 6 février 2018** à 19h00 à la salle du conseil située au 245, chemin Picard à Shefford.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Nature et effets :**

La demande de dérogation mineure a pour but d'autoriser qu'une résidence construite en 1993 soit implantée à 8,9 mètres de la ligne de lot avant.

**La réglementation en vigueur :**

La réglementation en vigueur exige que dans la zone R-12, une résidence soit implantée à 12 mètres de la ligne de lot avant.

**Identification du site concerné :**

La résidence visée par la demande de dérogation mineure est située au 251, rue Lebrun.

Toute personne intéressée désirant se faire entendre sur la présente demande de dérogation mineure est priée de se présenter à l'assemblée du conseil municipal du **6 février 2018**.

Fait à Shefford, le 12 janvier 2018.

  
Sylvie Gougeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, gma